



UNSS JOURNEE N°22 DU 31 mars 2021

VTT EN 6EMES

publié le 26/03/2021

Descriptif :

VTT AU COLLEGE POUR LES 6EMES

VTT AU COLLEGE POUR LES 6EMES DE 13H A 15H

CASQUE ET VTT EN ETAT OBLIGATOIRES - Il est possible de mettre son vtt dans le bus en demandant au chauffeur, sinon prévoir le transport avec sa famille-

Document joint

 [convocations_j22-2](#) (PDF de 23.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.